

**Séance publique du 26 février 2001**

**Délibération n° 2001-6321**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Décines Charpieu

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située 70, rue Raspail et appartenant à Gaz de France**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -  
Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 14 février 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon envisage d'acquérir une parcelle de terrain nu située 70, rue Raspail à Décines Charpieu et appartenant à Gaz de France.

Ce terrain, nécessaire à l'élargissement de la rue Raspail, couvrant une superficie de 130 mètres carrés, est à détacher de la parcelle cadastrée sous le numéro 86 de la section CI.

Aux termes du compromis qui est présenté au Conseil, la Communauté urbaine acquerrait ledit terrain à titre gratuit, conformément aux dispositions du permis de construire n° 6927594W0062 ;

Vu ledit compromis d'acquisition ;

Vu le permis de construire n° 6927594W0062 ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** ledit compromis.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer ce document ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - La dépense** en résultant ainsi que les frais d'actes notariés, estimés à 3 000 F, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0388.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,